
Rapport d'activité 2020

FONDATION
POUR
L'ENFANCE

reconnue d'utilité publique

Pour l'Enfance, l'année 2020 a été le révélateur de bien des fragilités dans sa protection, au sein de la famille, dans la sphère digitale, dans les activités périscolaires et, pour certains, dans les dispositifs de Protection de l'Enfance. Les confinements ont exacerbé les difficultés éducatives, montrant une fois encore qu'une fraction importante des parents manque de repères fondamentaux. Les impacts des usages numériques inappropriés demeurent insuffisamment connus.

Améliorer la connaissance des parents et les accompagner dès les 1000 premiers jours de l'Enfant est désormais un axe central des politiques publiques pour l'Enfance, dans la suite d'un rapport qui doit faire date (1). Notre Fondation a indirectement contribué à ces travaux et salué la démarche qui correspond à notre vision en faveur d'une protection précoce de l'Enfance.

2020 aura aussi été l'année de révélations massives concernant les violences sexuelles sur enfants, dans le milieu familial, mais aussi sportif, et sous de nouvelles formes sur Internet. La prise de conscience est bien là et de nouvelles lois sont en préparation. Notre Fondation milite pour qu'elles s'accompagnent de programmes de prévention pour enfants pour une sensibilisation précoce.

Près de 40 000 jeunes ont consulté notre aide en ligne sur les diffusions intempestives d'images intimes sur Internet. Mais le cyberharcèlement fait d'autres ravages et nous intensifierons nos actions en la matière.

Malgré la crise sanitaire, les projets innovants que nous soutenons ont poursuivi leur activité. Parents et acteurs associatifs ont su s'adapter aux possibilités offertes par les outils distanciels, ouvrant pour l'avenir de nouvelles interactions avec les familles.

Les actions de notre Club d'associations à l'International ont permis d'identifier des financements pour de nouveaux projets qui vous seront détaillés dans ce rapport.

Nos fondations abritées ont, elles aussi, maintenu leurs actions en France et dans le Monde en distribuant plus d'1 M€ à différentes causes, jeunes vulnérabilisés dans l'accomplissement de leur projet professionnel, création de nouveaux lieux d'accueils (écoles, dispensaires).

(1) Rapport de la commission des 1000 premiers jours, Septembre 2020, ministère des Solidarités et de la santé

CHIFFRES CLÉS



16 Fondations abritées agissant en France pour les enjeux familiaux, sociaux et éducatifs de l'Enfance et à l'International.



4 dispositifs innovants permettant en année pleine, d'accompagner près de 1 100 parents et professionnels et près de 6 400 enfants.



Plus de 1 million d'euro distribués à des projets en France et à l'International pour la protection des enfants.



Module d'aide en ligne consulté près de 110 000 fois en 2020. Enfants et adultes y trouvent des conseils, un cadre juridique, et des orientations vers des associations et professionnels.



Partie civile dans 112 procès entre 2014 et 2020 traitant de cas de détention, captation et diffusion d'images de mineure.s à caractère pornographique, d'agressions sexuelles et de viols commis sur mineure.s



NOS MISSIONS SOCIALES

ÉVITER LES NÉGLIGENCES ÉDUCATIVES LIÉES AUX ÉCRANS

Aujourd'hui, l'omniprésence du numérique dans le quotidien des familles, et particulièrement des tout petits enfants, s'est banalisée.

Entre 0 et 5 ans, les enfants font leurs apprentissages fondamentaux : motricité, construction des relations avec la famille et la sphère sociale, rapport au monde qui les entoure. La question de l'impact du numérique sur le développement de l'enfant au quotidien, avant l'acquisition des apprentissages et repères fondamentaux, est posée par les professionnel.le.s de la petite enfance.

Dès 2017 la Fondation pour l'enfance a construit un plan d'actions et de sensibilisation aux usages du numérique chez les enfants de moins de 3 ans. Celui-ci s'est poursuivi sur l'année 2020 via plusieurs actions.



EN 2020, UN PLAN D' ACTIONS QUI CIBLE LES PROFESSIONNEL.LE.S DE L' ENFANCE ET LES PARENTS

La Fondation pour l'Enfance et l'AFPA - Association française de pédiatrie ambulatoire - au travers de son site grand public mpedia.fr ont lancé une campagne nationale d'information pendant l'été, sur Internet et sur plus de 3000 panneaux JCDecaux signées du slogan : « La meilleure application pour votre enfant, c'est vous »

Sur mpedia.fr, des conseils et astuces pour aider les parents au quotidien étaient proposées... sans complexe ni culpabilisation !

Du côté des professionnels de la petite enfance et de santé, un programme d'ateliers a été mis en œuvre. Ce programme, ludique et pédagogique, a été déployé à partir de septembre 2020.

UNE CONFÉRENCE NATIONALE SUIVIE PAR PLUS DE 1 800 PROFESSIONNELS

Dans le prolongement de la campagne sur les liens parents-enfants et la place des écrans, une webconférence sur l'importance des interactions dans le développement du jeune enfant a été organisée, toujours en partenariat avec l'AFPA. L'objectif de cet événement était de transmettre aux professionnels les informations, conseils et outils pour les aider dans leur mission de pédagogie vis-à-vis des familles : ritualiser les moments d'échanges privilégiés, mieux identifier les situations quotidiennes durant lesquelles les écrans perturbent parfois ces interactions, partager en famille le temps d'écran...

Cette table-ronde, soutenue par Santé Publique France et par le Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfance, a permis de croiser réflexions scientifiques et remontées terrain, puis de présenter le programme d'ateliers de sensibilisation déployé au sein des structures parents-enfants.

Cette table ronde a été un véritable succès avec plus de 1 800 professionnels présents.



APPEL A INITIATIVES :

SOUTENIR DES RÉPONSES INNOVANTES FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE PROTECTION

Afin de favoriser l'émergence de réponses plus efficaces pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux, la Fondation pour l'Enfance s'est donné pour mission de détecter et de soutenir les projets innovants qui œuvrent en faveur d'une meilleure protection des liens des enfants dans tous leurs contextes de vie : famille, école, services d'accueil social...

Pour cela, la Fondation a lancé un vaste appel à initiatives qui a permis de faire remonter plus de 160 projets apportant une réponse originale pour sécuriser les liens des enfants avec leur environnement. Notre expertise du secteur et des besoins fondamentaux nous a permis d'opérer une présélection rigoureuse, dont nous avons évalué par rencontres et entretiens successifs la qualité de gouvernance, de réalisation et d'essaimage futur. Notre Conseil d'Administration a étudié un choix de 20 projets parmi lesquels 4 lauréats ont été retenus et obtenu un financement.

PARMI LES PROJETS RETENUS, TROIS DOMAINES D'ACTIVITÉ SONT IDENTIFIABLES : SOUTENIR ACTIVEMENT LES PARENTS EN DIFFICULTÉ, LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ENTRE ENFANTS ET RÉGULER LES USAGES NUMÉRIQUES DES ENFANTS ET DES PARENTS.

CHAGRIN SCOLAIRE :

Mieux armer les enfants contre le harcèlement scolaire

L'approche thérapeutique du centre de soins de Chagrin Scolaire est centrée sur une résolution active des souffrances scolaires. Celles-ci peuvent être de plusieurs ordres : souffrances entre pairs (cruauté, isolement, harcèlement, racket), souffrances liées aux apprentissages (pannes, stress, difficultés relationnelles avec les enseignants, déconcentration...). Le dispositif est novateur : il traite la situation de harcèlement en elle-même alors que les divers « plans Harcèlements » favorisaient davantage une amélioration de la formation des professeurs pour lutter contre ce phénomène, une sensibilisation accrue et un système de prévention. Chagrin Scolaire dote les enfants de « flèches verbales » pour leur permettre de résister, de se défendre et de mettre fin au harcèlement par lui-même.

Les objectifs :

La thérapie vise à arrêter la souffrance par les changements apportés au système d'interactions humaines à la source du problème. Les effets recherchés sont l'apaisement des interactions qui font souffrir l'enfant, l'amélioration de l'estime de soi et un climat scolaire et familial apaisé.

PAPOTO :

Lutter contre la reproduction des inégalités

L'association PAPOTO (Parentalité Pour Tous), a pour objectif de favoriser la transmission d'informations essentielles sur le développement de l'enfant aux familles les plus vulnérables. Les parents en situation de grande précarité ou d'isolement sont ceux qui ont le moins accès à l'information sur les pratiques éducatives favorisant le développement du cerveau de l'enfant. Pour y remédier, PAPOTO met à disposition quinze vidéos d'aide à la parentalité courtes, concrètes, étayées scientifiquement et traduites en cinq langues, afin de favoriser la diffusion de postures parentales ajustées qui constituent la brique première et essentielle de l'Égalité des chances.

Le dispositif repose sur trois volets :

- Des capsules vidéo en plusieurs langues qui traitent des besoins fondamentaux du tout petit et de son développement
- Des fiches d'information et de guidance à destination des professionnels qui accompagnent ces familles
- Des ateliers dans les structures accueillant des familles

LE PRADO :

Répondre de manière adaptée et efficace aux besoins des enfants

Depuis 2012, le Prado mène le programme Ces années Incroyables. Ce programme de soutien à la parentalité est basé sur l'éducation positive, développé et validé depuis 40 ans aux États-Unis, en Norvège, au Québec... Il place le parent au cœur du développement de son enfant et permet aux relations dans la famille de s'apaiser. Ce programme s'adresse aux parents qui se questionnent et se sentent impuissants face aux comportements et aux gestes de leurs enfants. L'approche se base sur une méthodologie participative et collaborative de mises en situation : jeux de rôles, témoignages, échanges bienveillants et groupes de discussions autour de différentes thématiques (le jeu, les limites, les comportements difficiles, la scolarité...).

Les objectifs :

- Améliorer la relation parent-enfant,
- Consolider les habiletés interpersonnelles des parents
- Amener les parents à établir des limites claires, un encadrement précis, une discipline non punitive et des plans de gestion de comportement.

LES CHEVALIERS DU WEB :

Plus forts que les écrans !

Les Chevaliers du Web est une association qui a pour objectif de mener toute action d'éducation et de sensibilisation aux risques de la surexposition aux écrans. Ils animent le défi « 10 jours sans écrans » dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les enfants, les familles et les éducateurs à la consommation d'écrans. Ce projet, né des défis menés par Jacques Brodeur, est un projet novateur puisqu'il favorise une action participative et fédératrice, impliquant tout l'entourage de l'enfant pour qu'il se sente soutenu, encouragé et rassuré. La Fondation pour l'Enfance a soutenu le projet afin de permettre une prise de conscience de l'emprise que peuvent avoir les écrans sur le quotidien, et des conséquences graves sur le développement de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Les objectifs :

- Renouer avec d'autres activités
- Limiter certains effets secondaires sur la santé, le psychisme, les apprentissages, le comportement, l'attention et les relations aux autres
- Réintroduire les conversations familiales et renforcer le lien parent/enfant.

FONDATION
POUR
L'ENFANCE

MODULE D'AIDE EN LIGNE :

SOUTENIR DES RÉPONSES INNOVANTES FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE PROTECTION



Afin de mieux prévenir les différents types de violences faites aux enfants et de savoir comment y faire face, la Fondation pour l'enfance a construit et anime depuis 2016 l'outil J'ai besoin d'aide, accessible depuis son site via l'URL www.fondation-enfance.org/jai-besoin-daide/. Il s'agit d'un module pour guider les adultes (parents, professeurs...) et les enfants sur les différents sujets de protection de l'enfance, de soutien à la parentalité et d'accès aux droits. Cet outil permet d'accéder de façon simple et rapide à des explications ainsi qu'au cadre juridique. Il permet aussi une orientation du public vers les associations, les professionnels ou les services experts sur les différents sujets.

Après plus de quatre années de mise en ligne, le bilan de cet outil est très positif. Chaque année, ce ne sont pas moins de 500 mails que nous recevons via l'encart « commentaire » et auquel nous apportons une réponse personnalisée. Sur l'année 2020, on comptabilise plus de 110 000 visites des pages du module d'aide avec une fréquentation accrue sur certaines pages : 39 674 vues sur la page « Une personne a diffusé/menace de diffuser une photo/vidéo intime de moi sur internet ».

PLAIDOYER :

AGIR POUR AMÉLIORER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PROTECTION DES ENFANTS



Le rayonnement de la Fondation dans le secteur de la protection des enfants et des familles amène les pouvoirs publics à solliciter son avis sur divers sujets. Parmi les différentes instances auxquelles nous avons pu participer, nous comptons notamment la commission d'Enquête parlementaire sur le Confinement et Dangers pour les enfants et le groupe de travail sur l'accès des mineurs à la pornographie.



FONDATION
POUR
L'ENFANCE

AMÉLIORER LA LUTTE CONTRE LA PÉDOCRIMINALITÉ SUR INTERNET

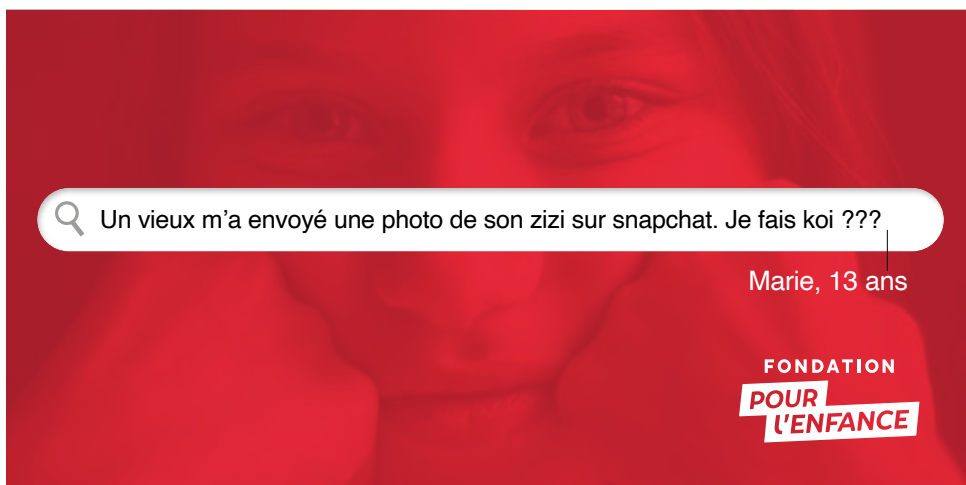
Depuis le début des années 2000, la Fondation pour l'Enfance est présente dans les tribunaux pour porter la défense et l'assistance de l'enfance mise en danger par les violences sexuelles, en particulier dans les cas où ces actes ont été associés à des captations et diffusions à caractère pédopornographique. La Fondation pour l'Enfance a, à cet effet, mandaté Maître Olivier BARATELLI et Maître Céline ASTOLFE du Cabinet Lombard, Baratelli & associés pour se constituer partie civile dans des affaires de violences sexuelles commises à l'encontre de mineurs. Notre constitution de partie civile nous permet de représenter l'intérêt de l'enfant devant les juridictions françaises et de rappeler que les violences sexuelles commises contre les enfants créent des traumatismes multiples qui leur portent préjudice bien au-delà de l'acte.

La Fondation a ainsi participé au procès du chirurgien Joel LE SCOUARNEC, agresseur de plus de 350 enfants.

Cette affaire a mis en évidence de réelles lacunes dans la protection des Enfants : manque de répression contre les non-dénonciations de crimes à caractère sexuel et une omerta pour ne pas révéler tous les actes commis.

Nos constitutions de partie civile ont plusieurs bénéfices pour les procédures pénales.

Tout d'abord, la présence de la Fondation pour l'Enfance dans un procès permet de représenter les victimes qui, bien souvent, ne sont pas présentes, voire non identifiées. Aussi, la condamnation au titre d'un préjudice à l'intérêt collectif permet à la personne reconnue coupable de mesurer l'ampleur et la gravité de sa faute.



Campagne digitale 2021 de sensibilisation

ABRITER TOUS LES ENGAGEMENTS PHILANTHROPIQUES POUR L'ENFANCE

Grâce à sa capacité abritante, la Fondation permet à des particuliers, à des entreprises ou associations de créer leur propre fondation, et de recevoir tout type de dons et donations en bénéficiant des avantages fiscaux d'un organisme reconnu d'utilité publique.

Ces fondations partagent ainsi leurs moyens et leurs objectifs pour mener à bien certains projets en commun. C'est ainsi qu'en 2020, plusieurs de nos fondations se sont alliées pour soutenir le projet porté par Enfants d'Asie et Passerelles Numériques, qui œuvrent pour l'insertion par les métiers du numérique.

Parmi les fondations que nous abritons et accompagnons, nous pouvons citer comme exemple :

Une fondation familiale abritée

Créée fin 2014 d'abord sous la forme d'un fonds, la **Fondation Goélands** soutient et accompagne humainement et financièrement des lycéens et étudiants issus de milieux défavorisés.



Une fondation d'association abritée

Depuis 2017, **SOS Villages d'Enfants** mène des activités complémentaires à l'association dans le cadre d'une **Fondation**. Sa vocation première est de développer de nouvelles activités, en particulier dans le champ de l'insertion, de l'autonomie des jeunes et de l'innovation.



UNE FORTE REDISTRIBUTION DE LA GÉNÉROSITÉ DE NOS DONATEURS

En 2020, la Fondation pour l'Enfance a dédié plus d'un million d'euros au financement de ses missions sociales, des initiatives portées par des associations et des projets initiés par ses fondations abritées.

Afin de consacrer un maximum de fonds au soutien des projets, les charges de fonctionnement ne représentent qu'un pourcentage faible de l'ensemble des dépenses.

De plus, ces frais de fonctionnement sont financés par des ressources en propre (revenus sur biens immobiliers et sur placements financiers), ce qui permet de redistribuer l'essentiel des dons directement sur des projets en faveur de l'enfance.

EMPLOIS	Emplois N - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources	RESSOURCES	Ressources collectées - compte de résultat	Suivi des ressources collectées et utilisées
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
Missions sociales	1357 702	1131 987	Ressources collectées auprès du public	1015 024	1015 024
			<i>Dons manuels non affectés</i>	81 987	81 987
Versements à d'autres organismes	1038 007	1038 007	<i>Dons manuels affectés</i>	902 332	902 332
Contributions financières	81 930	93 980	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	30 711	30 711
Frais liés aux actions menées en propre	237 765		<i>Legs et autres libéralités affectés</i>		
			<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>		
Frais de collecte	25 403	0	Autres fonds privés	27 680	
Frais d'appel aux dons	25 403		<i>Cotisations</i>	27 680	
			<i>Mécénat</i>		
			Contributions financières et autres concours publics	20	
Frais de fonctionnement de l'organisme	174 221		<i>Autres subventions</i>	20	
Fonctionnement	62 744		<i>Reprise de subventions d'investissement</i>		
Salaires et charges	47 114		Autres produits	296 159	
			<i>Refacturations diverses</i>	187 694	
Charges financières	64 363		<i>Autres produits</i>	415 46	
			<i>Produits financiers</i>	66 920	
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	1557 326	1131 987	I. TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	1338 884	
II. DOTATION AUX PROVISIONS	150 497		II. REPRISES DES PROVISIONS	50 564	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	360 414		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	495 639	
			IV. VARIATION DES FONDOS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		135 225
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	183 151	
V. TOTAL GENERAL	2 068 238		VI. TOTAL GENERAL	2 068 238	1150 249
Part des acquisition d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées					
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		1131 987	TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		1131 987
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		139 210



PERSPECTIVES 2021

POURSUIVRE LA SENSIBILISATION DES PARENTS ET LE PLAIDOYER EN MATIÈRE DE VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES (VEO)

Depuis plus de dix ans, la Fondation pour l'Enfance est engagée dans la lutte contre les violences éducatives ordinaires en France et l'accompagnement des parents vers une éducation sans violence et plus respectueuse de l'enfant. Nos efforts de plaidoyer aux côtés de nombreuses personnalités et associations militantes (StopVEO, OVEO) engagées en faveur de cette cause ont porté leurs fruits avec le vote de la loi n° 2019-721 du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires.

Parce que la violence éducative peut-être la première étape vers des violences plus graves, la Fondation pour l'Enfance va poursuivre son travail de sensibilisation des parents en relançant en 2021 une nouvelle campagne nationale.

RENFORCER LA PRÉVENTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Si la loi s'apprête à durcir la répression contre les crimes et délits à caractère sexuel sur les enfants, la prévention reste un parent pauvre des politiques publiques qu'il s'agisse de la sensibilisation précoce en milieu scolaire ou des bonnes pratiques d'accompagnement dans les activités extrascolaires. La Fondation s'engagera en plaidoyer et en actions à renforcer les dispositifs existants et à faire évoluer les normes d'encadrement et d'accompagnement des enfants.



STIMULER L'INNOVATION EN MATIÈRE DE PROTECTION DES ENFANTS

La Fondation relancera un nouvel appel à initiatives pour identifier et soutenir des solutions d'avenir afin de leur donner plus de chances de se développer et de prouver leur utilité. Cette action ciblera des thématiques prioritaires comme la prévention contre les violences intrafamiliales, le harcèlement scolaire, ...

FONDATION
POUR
L'ENFANCE

INNOVER
POUR MIEUX
LES **PROTÉGER**

reconnue d'utilité publique

[fondation-enfance.org](https://www.fondation-enfance.org)